

<https://www.xn--lecanardrepublicain-jwb.net/spip.php?article889>



Lettre ouverte de Pierre Caillaud-Croizat, petit-fils d'Ambroise Croizat, à Julien Bargeton, sénateur LaREM



- Résistances -
Date de mise en ligne : mercredi 1er janvier 2020

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

« Monsieur,

Je viens de découvrir une publication dans laquelle vous apparaissez à côté d'une citation d'Ambroise Croizat. On m'a indiqué également que vous aviez cité Croizat [lors d'une intervention sur le média BFM](#) (à 9:10 nldr).

Que vous fassiez référence à Croizat est une démarche qui vous appartient, mais que vous cherchiez à l'utiliser pour donner du crédit à vos turpitudes de démantèlement du système qu'il a mis en place, c'est une infâme imposture.

Dans vos publications, vous ne semblez guère goûter les conséquences générées par le mouvement social et vous stigmatisez les grévistes comme des extrémistes bornés.



Quand on se réfère à Croizat, on ne peut occulter son engagement viscéral pour la CGT et le parti communiste. Il a consacré sa vie et toute son énergie à ces organisations pour la défense des plus démunis, pour plus de justice et d'égalité dans les rapports sociaux. Le projet de réforme des retraites que vous portez est la déconstruction du système de retraite par répartition basé sur la solidarité nationale et intergénérationnelle. C'est une opération de nivellement des retraites par le bas et l'ouverture du système à la retraite par capitalisation.

Une originalité du système Croizat, c'était justement de mettre les cotisations à l'abri des appétits de la finance en général et de l'assurance privée en particulier.

Votre postulat qui consiste à faire sauter ces verrous ne vous permet pas de vous revendiquer de l'héritage de Croizat.

Lui n'a jamais pris le parti des privilégiés et des assurances privées.

Votre culot n'a d'égal que votre duplicité.

Je considère que votre usurpation est une insulte à la mémoire de mon grand-père et je vous fais part très fermement de mon indignation.

Quant à la prétendue citation de Croizat à laquelle vous faites référence, je ne la connaissais pas sous cette forme. C'est à vérifier, mais il me semble que Croizat n'avait pas utilisé le terme *unité* mais *unicité*. Ce détail sémantique dont vous ne vous embarrassez pas ne fait que confirmer votre forfaiture. »

Pierre Caillaud-Croizat

Source : [menil.info](#), le 30/12/19.